



### CONDITIONS D'ACCES EN FORMATION CONTINUE :

Titulaire d'un BAC+2 ou équivalent  
En VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience)  
Agent de la fonction publique territoriale titulaire d'un BAC + 5 à 10 ans d'expérience professionnelle

**NIVEAU DE SORTIE : BAC + 3**

### PROGRAMME

- UE1 - Environnement Juridique des Collectivités Territoriales
- UE2 - Les Moyens d'Action des Collectivités Territoriales
- UE3 – La Gestion des Dossiers des Collectivités Territoriales
- UE4 – Enseignements Spécialisés
- UE 5 – Stage et Projet Tutoré

## LICENCE PROFESSIONNELLE « Les Métiers de l'Administration Territoriale »

### Objectifs

Cette licence permet d'acquérir des connaissances dans les domaines du droit des collectivités territoriales, du management, de l'urbanisme et des affaires foncières, de la communication et de la gestion des ressources humaines, de la gestion des finances et des marchés publics.

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- ☞ Maîtriser des outils juridiques en relation avec la spécialisation choisie
- ☞ Etre en capacité d'évaluer des actions engagées
- ☞ Posséder des savoirs et savoir-faire en matière de fonctionnement des collectivités
- ☞ Manager la conduite de projets

### Spécificités

Tutorat individualisé et suivi post formation par des praticiens.

### Quelques compétences visées :

- ☞ Manager une équipe
- ☞ Participer à l'élaboration du budget d'une collectivité et à son contrôle
- ☞ Accompagner un projet sous ses aspects juridiques, financiers,
- ☞ Assurer le contrôle de la masse salariale
- ☞ Maîtriser les conséquences financières des politiques d'investissements et de financement
- ☞ Assurer la gestion administrative du personnel

### Métiers visés :

- ☞ Gestionnaire de marchés publics
- ☞ Chargé d'urbanisme et d'aménagement urbain
- ☞ Gestionnaire des carrières
- ☞ Instructeur des autorisations d'occupation des sols
- ☞ Responsable des RH
- ☞ Contrôleur de gestion

[Inscription en ligne](#)

[Fiche d'inscription](#)